
PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU COMITE**Séance du 5 juillet 2016**

Sous la présidence de M. Jean-Luc SIMON, Président du S.I.V.U.

**Nombre de membres titulaires élus : 9 - membres titulaires en fonction : 9 -
membres titulaires présents : 8 membres titulaires absents : 1
membres suppléants présents : 0 - membres suppléants absents : 6****Etaient présents :**

SIMON Jean-Luc	Délégué titulaire de GOTTENHOUSE
BRETON Muriel	Déléguée titulaire de GOTTENHOUSE
BIEBER Murielle	Déléguée titulaire de GOTTENHOUSE
BICH Bernard	Délégué titulaire de HAEGEN
SUSS Rémi	Délégué titulaire de HAEGEN
DISTEL Jean-Claude	Délégué titulaire de THAL-MARMOUTIER
LEHMANN Rémy	Délégué titulaire de THAL-MARMOUTIER
WEISS Aline	Déléguée titulaire de THAL-MARMOUTIER

Etaient absents excusés:

KILHOFFER Sabine	Déléguée titulaire de HAEGEN
OBERLE Jérôme	Délégué suppléant de HAEGEN

Etaient absents:

SCHERTZ Valérie	Déléguée suppléante de GOTTENHOUSE
JUNGLING Georges	Délégué suppléant de GOTTENHOUSE
LOTZ Sylvie	Déléguée suppléante de HAEGEN
LAQUIT Nathalie	Déléguée suppléante de THAL-MARMOUTIER
FISCHER Franceline	Déléguée suppléante de THAL-MARMOUTIER

Le Comité Directeur a été convoqué le 1^{er} juillet 2016 avec comme ordre du jour :**2016-25. Approbation du Procès-verbal du 23 mai 2016****2016-26. Délégation au Président : possibilité d'ester en justice****DIVERS**

2016-25. Approbation du Procès-verbal du 23 mai 2016

Le Comité Directeur, ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 23 mai 2016 et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, APPROUVE ledit Procès-verbal.

2016-26. Délégation au Président : possibilité d'ester en justice
--

*M. le Président expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au Comité Directeur de déléguer au président un certain nombre de ses compétences.**Par sa délibération n°2014-16 en date du 11 avril 2014, le Comité Directeur a confié au Président les délégations suivantes :*

1° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

2° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

3° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.

Dans un souci de favoriser une bonne administration et après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide à l'unanimité, de confier également à Monsieur le Président, pour la durée restante du mandat, la délégation suivante :

D'intenter au nom du SIVU HAEGOTHAL les actions en justice ou de défendre le SIVU HAEGOTHAL dans les actions intentées contre lui ; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant les juridictions de toute nature, dont les juridictions administratives et judiciaires, dans l'ensemble des cas susceptibles de se présenter, tant en première instance qu'en appel et cassation, pour toute action quelle que puisse être sa nature.

DIVERS

- *Projet d'école intercommunale :*
M. Jean-Luc SIMON, Président du SIVU Haegothal ainsi que Messieurs Rémy LEHMANN et Bernard BICH, Vice-Présidents, accompagnés par M. Jean-Claude DISTEL, maire de la commune de Thal-Marmoutier et délégué titulaire au SIVU Haegothal ont rencontré M. Jean-Marc BIRY, directeur général du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin pour la réalisation d'une étude de faisabilité avec différentes options.

- *NAP Année scolaire 2016-2017 :*
Les trois nouvelles activités proposées dans le cadre des NAP pour l'année scolaire 2016-2017 (atelier pâtisserie, initiation à l'alsacien et initiation à l'anglais) connaissent un accueil favorable au vue des inscriptions retournées.
En parallèle, les activités Aïkido et les Créations de Diane voient une légère régression des inscriptions.
M. Rémy LEHMANN rencontrera Mme Françoise BERNHARDT en charge de la coordination des NAP le mercredi 6 juillet afin d'établir le planning définitif des activités proposées pendant l'année scolaire à venir.

Le présent rapport, comportant les points 2016-25 à 2016-26 est signé par tous les Membres titulaires présents :

SIMON Jean-Luc	BICH Bernard	BIEBER Murielle	SUSS Rémi
	BRETON Muriel	DISTEL Jean-Claude	WEISS Aline

Rendu exécutoire par transmission en Sous-Préfecture : le 7 juillet 2016